

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-1276/SG/CG portant dénomination de diverses voies urbaines à Djibouti

n° 74-1276/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

24 juillet 1974

Numéro JO

n° 15 du 10/08/1974

Date du numéro

10 août 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er. — la voie nouvellement ouverte reliant le boulevard Bonhoure au carrefour des rues des Afars, des Issas et de l'Arta, prend le nom de «boulevard du Cheikh-Osman-Waïïss ». Art. 2. — La voie appelée « Avenue 13» prend le nom de «avenue du Cheikh-Houmed ». Art. 3 —La grande place du Quartier 7 prend le nom de <place du Cheikh-Omar-Gouled ». Art. 4 — Le Chef de District de Djibouti est chargé de l'exécution du présent arrêté.